

Informations de base	
<p>2014/0258(NLE)</p> <p>NLE - Procédures non législatives Décision</p>	Procédure terminée
<p>Convention sur le travail forcé (1930) de l'Organisation internationale du travail (OIT): questions liées à la coopération judiciaire en matière pénale. Autorisation des États membres à ratifier le protocole de 2014</p> <p>Subject</p> <p>4.15.12 Protection et droits des travailleurs, droit du travail 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale</p>	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		STEVENS Helga (ECR)	10/11/2014
			Rapporteur(e) fictif/fictive POST Soraya (S&D) HYUSMENOVA Filiz (ALDE)	
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	EMPL Emploi et affaires sociales		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne				
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Justice et consommateurs		REICHERTS Martine	